Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour en savoir plus sur nos formations disponibles, veuillez visiter :
formav.co/explorer

LICENCE MENTION HISTOIRE

HISTOIRE

ÉVALUATION C1 : EXPRESSION ET COMMUNICATION ÉCRITES ET ORALES

SESSION 2026

Durée : 3 heures

SPÉCIALITÉ / UNITÉ	COEFF
HISTOIRE	3, COEFFICIENT INDICATIF

Moyens de calculs et matériel autorisés :

L'usage de la calculatrice n'est pas autorisé.

Aucun document ou matériel autorisé en dehors de ceux fournis avec le sujet.

Dès que le sujet vous est remis, assurez-vous qu'il est complet.

Ce sujet comporte 5 pages numérotées de 1/5 à 5/5.

Les documents réponses en fin de sujet sont à rendre avec la copie.

DOSSIER SUJET

CONSIGNES GÉNÉRALES DE L'ÉPREUVE : LICENCE MENTION HISTOIRE, UNIVERSITÉ, SALLE D'EXAMEN

Cette évaluation porte sur la compréhension de documents, la confrontation méthodique de points de vue et la rédaction d'un texte argumenté. Le corpus est fourni dans le dossier documentaire. Les modalités nationales de la licence Histoire ne fixent pas une épreuve commune intitulée C1, une durée ou un coefficient pour cette compétence : les paramètres indiqués ici relèvent d'une organisation locale.

Rédigez des réponses organisées et lisibles. Pour la première partie, appuyez-vous exclusivement sur les documents du corpus, sans juxtaposer des résumés successifs. Pour la seconde partie, développez une réflexion personnelle construite et illustrée par des exemples précis. La qualité de l'expression, la précision du vocabulaire et la cohérence de l'argumentation sont prises en compte.

Le sujet comporte deux parties, notées chacune sur 10 points, soit un total de 20 points.

PARTIE 1 : SYNTHÈSE DE DOCUMENTS (10 points)

Comprendre, confronter et organiser les points de vue du corpus

À partir des documents DT 1 et DT 2, vous rédigerez une synthèse répondant à la problématique suivante : **Comment l'apprentissage peut-il former le jugement plutôt que se limiter à la mémorisation et à l'accumulation d'informations ?**

Votre synthèse doit confronter les deux documents de façon ordonnée et objective. Elle ne doit comporter ni avis personnel ni connaissances extérieures au corpus. Le tableau DR 1 peut servir à préparer la confrontation ; il n'est pas évalué séparément.

1.1 (2 points) Présentez brièvement la thèse principale défendue dans chacun des deux documents. Pour chaque document, formulez cette thèse en une ou deux phrases et indiquez l'élément du texte qui la justifie.

1.2 (3 points) Complétez le tableau du DR 1 en indiquant, pour chaque document, le rôle attribué à la mémoire ou à l'information, la démarche d'apprentissage valorisée et la finalité recherchée.

1.3 (5 points) Rédigez une synthèse organisée de 250 à 350 mots répondant à la problématique. Faites apparaître les convergences et les différences entre les documents, en établissant des liens explicites entre leurs idées. N'ajoutez ni introduction générale sur le sujet ni conclusion comportant un avis personnel.

PARTIE 2 : ÉCRITURE PERSONNELLE (10 points)

Construire une réflexion argumentée et communiquer un point de vue

La réponse doit être structurée, rédigée dans une langue correcte et appuyée sur des exemples précis. Vous pouvez mobiliser les documents, vos lectures, vos études, votre expérience et votre culture personnelle. Les

documents ne doivent pas remplacer votre argumentation.

2.1 (10 points) **À l'heure où l'accès à l'information est immédiat, apprendre consiste-t-il surtout à savoir vérifier et interpréter ?**

Vous répondrez dans un texte argumenté de 500 à 700 mots. Vous formulerez une position claire, développerez au moins deux arguments organisés et les illustrerez par des exemples précis. Vous pourrez notamment vous appuyer sur les pratiques de recherche et d'analyse des sources en histoire.

DOSSIER TECHNIQUE ET RESSOURCES

Documents ressources nécessaires à la résolution du sujet

DT 1 : MONTAIGNE, ESSAIS, LIVRE I, CHAPITRE XXVI : « DE L'INSTITUTION DES ENFANTS »

Michel de Montaigne, Essais, livre I, chapitre XXVI, « De l'institution des enfants », première édition, 1580. Extrait présenté en orthographe modernisée ; la numérotation des lignes est indicative.

[Ligne 5] « Qu'on ne lui demande pas seulement compte des mots de sa leçon, mais du sens et de la substance, et qu'il juge du profit qu'il aura fait, non par le témoignage de sa mémoire, mais de sa vie. Que ce qu'il viendra d'apprendre, il le lui fasse mettre en cent visages, et accommoder à autant de divers sujets, pour voir s'il l'a encore bien pris et bien fait sien ; réglant sa progression selon les principes de Platon. »

Dans ce passage, Montaigne oppose la restitution verbale d'une leçon à l'appropriation réelle du savoir et à la capacité de le réinvestir.

DT 2 : APPRENDRE À S'ORIENTER DANS L'ABONDANCE DES SOURCES

Texte de réflexion rédigé pour le présent sujet, session 2026.

[Ligne 5] La disponibilité d'un document ne garantit ni sa compréhension ni sa fiabilité. Une date, une image ou une citation circulent rapidement, parfois séparées de leur contexte. Apprendre ne consiste donc pas seulement à retrouver une information : il faut pouvoir en examiner l'origine, la comparer à d'autres traces et expliquer ce qu'elle permet réellement d'affirmer.

[Ligne 10] En histoire, cette démarche oblige à distinguer le document de l'interprétation qui en est proposée. Une source renseigne sur une situation, mais elle a été produite par quelqu'un, à une époque donnée, dans des circonstances particulières. La confronter à d'autres documents ne supprime pas toute incertitude ; cela permet de mieux la décrire et de justifier les conclusions que l'on en tire.

[Ligne 15] Cette exigence transforme aussi la manière de communiquer. Présenter une information, c'est rendre visibles les raisons qui la soutiennent : préciser la provenance d'une source, signaler les limites de ce qu'elle montre et distinguer les faits établis des hypothèses. La mémoire demeure nécessaire pour relier les connaissances, mais elle ne suffit pas à garantir leur justesse.

[Ligne 20] L'apprentissage gagne ainsi à associer mémorisation, vérification et interprétation. Il forme un jugement lorsqu'il permet de passer de l'information disponible à une affirmation argumentée, compréhensible par autrui et susceptible d'être discutée.

NE RIEN ÉCRIRE DANS CETTE PARTIE

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : préparation de la synthèse de la partie 1

À RENDRE AVEC LA COPIE

Complétez les cases avec des formulations brèves tirées des documents. Le tableau sert à préparer la synthèse et ne remplace pas la rédaction demandée à la question 1.3.

Confrontation des documents

Axes de confrontation	DT 1 : Montaigne	DT 2 : Apprendre à s'orienter dans l'abondance des sources
Place de la mémoire ou de l'information		
Démarche d'apprentissage valorisée		
Finalité recherchée		
Convergence entre les documents		
Différence de point de vue ou d'accent		

Cadre réservé aux justifications, calculs complémentaires ou schémas du candidat :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.